



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



académie
Aix-Marseille

direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Bouches-du-Rhône

Le Directeur académique des services de
l'éducation nationale des Bouches-du-Rhône

à

Mesdames et Messieurs les Enseignants

S/C Mesdames et Messieurs les Directeurs d'école

S/C de Mesdames et Messieurs les Inspecteurs
De l'Education

Marseille, le lundi 16 mars 2020

Division
IENA

Référence
DT / AD – 2020 – 03 - 16
Dossier suivi par
Dominique Truant

Téléphone
04 91 99 66 28

Mél.
ce.iena13
@ac-aix-marseille.fr

28-34 boulevard
Charles Nédelec
13231 Marseille
cedex 1

Mesdames et Messieurs les Enseignants, les Directeurs,

L'accueil des enfants de soignants (au moins un des parents) doit être organisé au mieux dans votre école.

La notion de répartition de compétences disparaît au profit d'une organisation globale ayant pour unique objectif la sécurité sanitaire des français de tous âges. Je vous demande donc d'aborder cette période difficile et inédite dans un esprit de solidarité et d'intelligence collective.

L'organisation de vos services peut être différente des conditions habituelles en terme d'horaires et de lieux d'exercice.

C'est votre inspecteur de circonscription qui verra avec vous comment assurer la continuité pédagogique, le lien avec toutes les familles notamment celles qui ont le plus besoin de notre attention dans nos écoles.

Sachant compter sur votre engagement.

Le directeur académique

Dominique Beck